

Ayons confiance en nos capacités de résilience...

Après un premier puis un deuxième confinement, nous avons retrouvé notre liberté de naviguer et de pêcher dans un contexte sanitaire toujours difficile. La pandémie Covid-19 est toujours là et nous impose un florilège de mesures censées nous éviter un troisième confinement en attendant l'arrivée d'un vaccin qui devrait nous permettre d'atteindre une immunité collective suffisante. Les conséquences économiques et sociologiques sont innombrables et susceptibles de modifier de façon durable nos comportements à venir. Les privations endurées pendant ces derniers mois, soulignent, si besoin était, à quel point notre relation avec la mer est avant tout un lien viscéral et inaliénable que nous devons à tout prix défendre et préserver !

Cela ne doit pas pour autant nous faire oublier les gestes barrière. Le virus est toujours là et circule activement. Ne baissons pas la garde, respectons plus que jamais les mesures de distanciation et le port du masque sans oublier les fondamentaux concernant la sécurité et les bonnes pratiques. Prenez soin de vous et de vos proches... mais aussi de tous les autres !

La réponse de la ministre de la Mer à la lettre élaborée conjointement par la FFPM et la FNPP sur le dossier thon rouge et nos échanges lors de la visioconférence du 17 décembre 2020 constituent une fin de non-recevoir aussi incompréhensible qu'inacceptable. À l'évidence, la ministre et ses conseillers n'ont pas pris conscience des véritables enjeux et préfèrent céder à des intérêts particuliers auxquels nous nous heurtons depuis très longtemps. Nous déplorons, par ailleurs, le manque évident de considération à notre égard lors de l'examen de ce dossier. Nous n'allons pas en rester là et entendons bien poursuivre nos actions devant les juridictions française et européenne en espérant que nos demandes soient enfin correctement prises en compte par les autorités françaises.

Nous attendions comme chaque année des informations en provenance de Bruxelles concernant les mesures 2021 sur le bar. Les ministres des Pêches empêtrés dans les négociations sur le Brexit reconduisent les mesures 2020 jusqu'à fin mars 2021. Nous dénonçons depuis très longtemps ces mesures prises dans l'urgence. Elles sont à l'origine de la situation ubuesque que nous vivons aujourd'hui. À noter aussi l'attitude inacceptable de la commission qui utilise les données obtenues à partir des outils élaborés par les scientifiques pour justifier les interdictions qu'elle propose mais qui refuse de prendre en compte les résultats fournis par ces mêmes outils lorsque ceux-ci pourraient s'avérer favorables à un assouplissement des contraintes actuelles ! Combien de temps encore allons-nous supporter de tels agissements !

La création récente d'un ministère de la Mer est une réelle avancée que nous saluons avec satisfaction. Bon nombre de dossiers jusqu'alors traités de façon sectorielle et peu objective devraient pouvoir être traités dans leur globalité. Nous sommes en droit d'attendre une considération à la hauteur du poids économique et sociologique lié à nos activités. Malgré des premiers contacts peu encourageants sur le dossier thon rouge, nous pouvons légitimement espérer une prise en compte significative de nos propositions pour un développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir écoresponsables.

Les éléments dont nous disposons à ce jour nous permettent d'espérer pouvoir tenir notre congrès national 2020 du 28 au 31 mai 2021 à Biscarrosse. Toutefois, soyons conscients que ce virus reste très imprévisible. Si les conditions requises pour un tel rassemblement n'étaient pas réunies à cette date, nous aurions encore la possibilité de le reporter en octobre...

Les équipes du comité régional Aquitaine et du bureau national de la FNPP restent plus que jamais prêtes à vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous pouvons compter sur le soutien renouvelé des instances locales, départementales et régionales. Nonobstant les contraintes résiduelles liées à la Covid-19 en mai 2021, cet important congrès électif se présente sous un angle favorable et devrait nous permettre de consolider notre croissance et le bien-fondé de nos orientations.

Pensez à prendre contact avec les responsables des différentes commissions et à leur faire part de vos observations et questionnements. Merci à tous de confirmer dès que possible votre participation. Nous vous attendons très nombreux !

Comme vous pouvez le constater, la FNPP, votre fédération, est toujours là malgré les difficultés, présente sur tous les fronts pour représenter et défendre vos intérêts avec fermeté et pugnacité mais toujours dans un esprit constructif et écoresponsable. Plus que jamais, soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par nos activités. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste. Soyons déterminés, résilients et confiants.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2021.

Jean Kiffer
président de la FNPP

Meilleurs
vœux
2021